REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé
Direction générale de la santé
Service du médecin cantonal

- Toux, maux de gorge, souffle court, douleurs thoraciques et/ou
- Fièvre et/ou
- Anosmie et/ou agueusie (perte de l'odorat ou du goût) et/ou
- État confusionnel aigu ou détérioration de l'état général chez une personne âgée
- Douleurs musculaires, maux de tête, fatigue généralisée, rhume, symptômes gastro-intestinaux, éruptions cutanées

Symptômes COVID-19

OUI

NON

Symptômes < 4 j

NON

OUI

- **Vulnérable***
- **Professionnel de la santé en contact avec des patients**
- **Vacciné deux doses (+7 jours)**

OUI

NON

*** vulnérables:**
- femme enceinte
- hypertension artérielle
- maladie cardiovasculaire
- diabète
- maladie respiratoire chronique
- cancer
- système immunitaire affaibli par une maladie ou un traitement
- obésité de classe III (IMC ≥ 40 kg/m2)
- personnes de plus de 65 ans

Exposition à COVID-19

- Sur notification du SMC
  - pour les personnes en quarantaine suite à un contact étroit avec une personne COVID-19 positive
  - lors de l'investigation et gestion d'une flambée (y compris dans les écoles)
- Sur notification de l'application Swisscovid

Plan de protection des personnes vulnérables

- Dépistage en série des collaborateurs en contact direct avec les résidents, des visiteurs et des résidents dans les EMS et les homes pour personnes âgées

Testing en dehors des indications de l'OFSP/SMC

- Sur demande de l'employeur (veuillez prendre note des directives en vigueur: https://www.ge.ch/document/covid-19-directive-concernant-pratique-tests-rapides-antigeniques-au-sein-entreprises-privees)
- En prévision d'un voyage
- Pour raccourcir la durée de la quarantaine de retour d'un Etat ou d'une zone à risque
- Dans le cadre d'un plan de protection d'un hôtel, d'une compétition sportive, etc.

Test gratuit

Test payant

Type de test

Test par PCR

Test rapide antigénique

Test rapide antigénique

Test rapide antigénique en premier abord (si positif, à confirmer par PCR obligatoire) PCR si exigé par le lieu de destination

Déclaration obligatoire

PCR uniquement: déclaration obligatoire

Pour les enfants < 12 ans, seuls les centres autorisés effectuent le prélèvement

SMC AM/AT 08.02.2021